



Syndicat National des Personnels de l'Éducation et du Social Protection Judiciaire de la Jeunesse - Fédération Syndicale Unitaire



Secrétariat National : 54, Rue de l'Arbre Sec – 75001 Paris
Tél : 01 42 60 11 49 - Fax : 01 40 20 91 62
site : www.snpespjj-fsu.org Mél : Snpes.pjj.fsu@wanadoo.fr

Paris, le 22 octobre 2010

RESULTATS CAP MOBILITE DIRECTEURS/TRICES POSTES SPECIFIQUES du 22 octobre 2010

ATTENTION : Tous ces résultats sont bien entendu publiés sous réserve de la parution définitive des nouvelles affectations par l'Administration Centrale !

Ont siégé : Philippe NONNENMACHER (Tél : 01 48 73 20 34).
Marie-Thérèse CORNEE (Tél : 05 34 89 48 10)

Déclaration liminaire :

Une fois encore cette CAP s'ouvre dans un climat de révolte sociale. Face à l'intransigeance d'un gouvernement qui ne veut pas ouvrir un réel débat sur les retraites, salariés du public et du privé, maintenant rejoints par les lycéens et les étudiants, manifestent leur refus de cette réforme, tant sur le fond que sur la manière employée. Prétendre qu'il faudrait faire preuve de « plus de pédagogie » pour que les salariés se laissent docilement dépouiller de leurs acquis sociaux relève du plus profond mépris. Le SNPES/PJJ/FSU revendique haut et fort de prendre une place active dans les mouvements de grève et les manifestations passées, en cours et à venir.

Car la démarche n'est pas différente dans notre administration :

✓ Les séminaires, journées de formation obligatoires, réunions à répétition ne masquent plus mais viennent aggraver la charge de travail supplémentaire, quel que soit le poste occupé, liée à la mise en place des MJIE ou autre DAA, aux transferts aux services de tâches anciennement dévolues à des DT aujourd'hui désertes, à la gabegie¹ occasionnée par la mise en place de Chorus et des plateformes de gestion.

✓ Les moyens alloués à la PJJ traduisent clairement les orientations :

- Moins 2 à 3% du budget global en 2011
- Moins 5 à 10% sur les budgets de fonctionnement
- Moins 144 postes à la PJJ lorsque 550 sont créés à l'Administration pénitentiaire, traduisant les choix du tout répressif.

Encore que, du tout répressif tant que les procureurs n'entravent pas eux-mêmes la justice pour protéger les favoris du Prince.²

C'est dans cette même logique consistant à faire des lois pour mieux les transgresser ou ne pas les appliquer (loi sur la protection des sources mais mise sous écoute des journalistes, référendum d'initiative populaire dont les décrets n'ont pas été promulgués) qu'a été traité le poste d'un directeur de service du Gard. En complète négation des règles CAP, alors qu'un titulaire pouvait accéder à ce poste, qu'un tuilage avec la collègue qui le quittait pouvait s'opérer pour maintenir la continuité du service, l'Administration a décidé de valider le recrutement d'un contractuel, malgré les alertes de la section SNPES locale et l'interpellation des délégués CAP. Mais quand l'exemple vient d'en haut...

De même, comment justifier, autrement que par l'opportunisme³, le profilage du poste du STEMO de Juvisy. La technicité d'un tel poste est-elle différente d'un bout à l'autre de la France ? Ou doit-on y revoir le traitement du poste du Seat de Paris, il y a quelques années, qui fut profilé le temps d'une CAP pour le sortir des règles CAP, puis re-banalisé ?

Autre forme de maltraitance, les conditions d'attribution de l'IFO qui conduisent des directeurs territoriaux à ne pouvoir justifier la baisse des taux de la part individuelle autrement que pour des raisons budgétaires. Ce système du mérite, que nous avons si fortement contesté, vient de se tirer une balle dans le pied.

Afin de nous permettre une lisibilité précise, nous réitérons notre demande d'une carte des emplois actualisée, la dernière datant de mai 2010, la mise à plat des dernières réorganisations territoriales, et l'assurance que les engagements pris pour garantir au mieux les droits des agents soient tenus.

Pour finir, pouvez-vous nous faire part de l'avancement de votre réflexion sur la réduction à 18 mois de la durée de la formation initiale des directeurs telle qu'envisagée au CTPC du 01/10/2010, et ses répercussions sur l'adossement à la formation universitaire ?

1) Gabegie : Gestion financière défectueuse ; gaspillage. In dictionnaire Larousse

2) « Selon que vous serez puissant ou misérable, les jugement de Cour vous feront blanc ou noir ». Jean de La Fontaine.

3) Opportunisme : Attitude consistant à régler sa conduite selon les circonstances du moment, que l'on cherche à utiliser toujours au mieux de ses intérêts. In dictionnaire Larousse

POSTES CLASSIQUES OFFERTS AUX DIRECTEURS							
Nouvelle Affectation				Ancienne Affectation			
DIR	Dpt	Structure	Nom Prénom	Bar	Dpt	Structure	Observations
Grand Nord	60	EPE Nogent S/Oise futur EPE Départemental siège à Nogent S/Oise	DO NACIEMTO Isabelle	2.75	60	FAE Nogent-sur-oise	Poste fermé
Grand Nord	76	STEMO Le Havre	Poste vacant				
Grand Ouest	14	STEMOI Coutances	Poste vacant				
Grand Ouest	44	STEI Bouguenais	FONLUPT Béatrice	28.75	44	EPE Rezé	Poste fermé / redéploiement
Grand Ouest	85	STEMOI La Roche S/Yon	NOEL Béatrice	15.25	85	FAE La roche-sur-Yon	Poste fermé / redéploiement
IdF/Outre-Mer	93	STEMO Le Blanc Mesnil	TENAUD Marie-laure	8	75	DIRPJJ IdF O/M	Poste fermé
IdF/Outre-Mer	93	STEMO Pantin	CHOROWICZ Patrick	36.5	75	DIRPJJ IdF O/M	Poste vacant
IdF/Outre-Mer	95	EPE Pontoise	Poste vacant				

Sud Ouest	17	STEMOI Poitou Charentes Ouest siège à La Rochelle	BAILE Jean-Dominique	46	17	CAE Rochefort	Poste fermé
Grand Ouest	22	CAE St Briec	GORVEL Jean-Pierre	39.75	29	CAE Brest	Poste fermé

POSTES SPECIFIQUES OFFERTS AUX DIRECTEURS

Nouvelle affectation					Ancienne affectation		
Interrégion	Dep	Structure/Unité	Emploi	Nom Prénom	Dep	Structure	Observations
AC	75	Sous-Direction des missions de protection judiciaire et d'éducation (SDK)-K2 bureau des méthodes et de l'action éducative-section investigation et assistance éducative-champ justice des mineurs	Rédacteur	Poste vacant			
Centre Est	63	DTPJJ Auvergne siège à Clermont Ferrand	Conseiller technique	Poste vacant			
Centre Est	69	DIRPJJ Centre Est siège à Lyon	Auditeur territorial	BARRIOZ Camille	22	CAE St Briec	
Centre Est	69	DTPJJ Rhône siège à Lyon	Conseiller technique	RAYMOND Frédérique	69	EPE Collonges au Mont d'or	Poste fermé
ENPJJ	31	Pôle territorial de formation siège à Toulouse	Formateur	ATINDOGBE Alexandre	77	CAE Torcy	Poste fermé
Grand Est	54	DIRPJJ Grand Est siège à Nancy	Auditeur territorial	Poste vacant			
Grand Ouest	44	DTPJJ Loire Atlantique-Vendée siège à Nantes	Conseiller technique	LACAZE Gwénaél	44	STEMO Nantes est	Poste fermé
IdF-O/Mer	75	DIRPJJ Ile de France-Outre Mer siège à Paris	Auditeur territorial	BRUNATO Bruno			Réintégration de détachement
IdF-O/Mer	75	DIRPJJ Ile de France-Outre Mer siège à Paris	Conseiller technique	Poste vacant			
IdF-O/Mer	91	CEF Savigny S/Orge		Poste vacant			
IdF-O/Mer	91	STEMO Juvisy S/Orge		CADE Raphaëlle	75	AC chef de cabinet adjoint	Poste fonctionnel

IdF-O/Mer	971	STEMO Pointe à Pitre		Poste vacant			
Sud	31	DIRPJJ Sud siège à Toulouse	Auditeur territorial	LE DISEZ (NAY) Anne	76	STEMO Le Havre	Rapprochement de conjoint
Sud	31	DIRPJJ Sud siège à Toulouse	Auditeur territorial				Poste supprimé en cours de CAP

POSTES SPECIFIQUES CATEGORIE A ET B

Nouvelle Affectation						Ancienne Affectation		
Interrégion	Dep	Structure-Unité	corps	Emploi	Nom Prénom	Dep	Structure	Observations
AC	75	Cabinet DPJJ-Cellule communication et relations extérieures	DIR-ATT-PT	Chargé de communication externe	Poste vacant			
AC	75	Sous-Direction des missions de protection judiciaire et d'éducation-K2-bureau des méthodes et de l'action éducative-section investigation et assistance éducative	Mag-Dir	Chef de section	BASSINOT Jean-Yves	75	AC	Poste de rédacteur vacant
AC	75	Sous-Direction des missions de protection judiciaire et d'éducation-K2- bureau des méthodes et de l'action éducative-section de l'action d'éducation dans le cadre pénal	Dir-Educ	Sous-Direction des missions de protection judiciaire et d'éducation	Poste vacant			
Centre	21	DTPJJ Côte d'Or siège à Dijon	Dir-CSE-PT	Conseiller technique	Poste vacant			
ENPJJ	59	Direction Générale	Dir-ATT-PT	Chargé de communication	Poste vacant			
ENPJJ	59	Direction des enseignements et de la recherche siège à Roubaix-Département sciences humaines	Dir-CSE-PT-Psy-ATT-CTSS-ASS-Educ-Inf	Formateur	TACLET Clarisse	62	STEMO Maubeuge/Valenciennes	Poste fermé

Grand Nord	59	DIRPJJ Grand Nord siège à Lille	Dir-ATT-PT-CSE-CTSS	Auditeur territorial	Poste vacant			
Grand Nord	59	DIRPJJ Grand Nord siège à Lille	Dir-ATT-PT-CSE-CTSS	Auditeur territorial	Poste vacant			
Grand Nord	59	DIRPJJ Grand Nord siège à Lille	Dir-ATT-PT-CSE-CTSS	Auditeur territorial	Autre corps retenu			
Grand Nord	60	DTPJJ Oise siège à Beauvais	Dir-CSE-PT-CTSS	Conseiller technique	Poste vacant			
Grand Nord	76	DTPJJ Hte Normandie siège à Rouen	Dir-CSE-PT-CTSS	Conseiller technique	Autre corps retenu			
Grand Ouest	14	DTPJJ Basse Normandie siège à Caen	Dir-CSE-PT-CTSS	Conseiller technique	Poste vacant			

Commentaires :

Budget : Le DDPJJ acte une baisse du budget et la justifie par le fait que ces réductions porteraient exclusivement sur l'abandon de la prise en charge des jeunes majeurs. Il n'y aurait pas d'impact sur les missions de prise en charge des mineurs au pénal. Tout ceci s'inscrivant comme prévu dans le plan triennal. Le recentrage au pénal est atteint au niveau national, seuls quelques départements conservent une activité au civil.

Aussi difficile à croire pour ceux qui cherchent à embaucher un agent contractuel pour pallier l'absence d'un personnel, comme chaque année, la masse salariale ne serait pas complètement dépensée. L'éventuel excédent de masse salariale serait alors reversé sous forme indemnitaire... Quand ? A qui ?...

IFO :

L'AC fait le constat d'une attribution de l'IFO non conforme à la circulaire, au regard, notamment, des arguments avancés dans les mémoires de minoration. L'AC estime qu'un travail reste à faire à son niveau et au niveau des DIR pour plus de transparence et d'équité. Ce sujet sera inscrit à l'ordre du jour du CTPC de décembre 2010, sur la base de la proposition d'un nouveau barème « à enveloppe constante ». Sa déclinaison sur les services reste un problème entier.

Restructuration :

Dans le cadre de la restructuration des services, près de 300 RUE devraient être en poste au 1^{er} janvier 2011 et 380 au 1^{er} septembre 2011. Les suppressions de postes de directeurs sont déjà décidées et un volant de postes à offrir est déjà prévu. C'est une gestion au cas par cas.

Formation :

Si l'AC dit n'avoir rien arrêté à ce jour, la commande faite à l'ENPJJ est de travailler à des contenus de formation entrant dans une durée de 18 mois : gain budgétaire, gain de postes ... Tout cela doit être finalisé courant 2011.

Profilage du poste du STEMOM Juvisy-sur-Orge : le SDRH justifie cette démarche du fait d'une particularité : le nombre d'agents intervenant dans le cadre de la MEMA au sein du plus important quartier des mineurs de France. Prenons l'argument pour ce qu'il vaut....

Contractuels : Le recours à des contractuels, qui conduit à faire barrage à l'accès à certains postes à des titulaires, semble ne pas être un cas isolé au département du Gard.... Nous continuerons à être particulièrement vigilants à la défense des droits à mutation des agents.